

On dit souvent que gérer l'énergie est une nécessité, tant au niveau économique qu'éthique. Cette phrase prend de plus en plus son sens ces dernières années au regard de l'augmentation constante des prix liés à l'énergie, de la survenance d'une nouvelle forme de précarité induite par cette inflation ou encore aux incertitudes grandissantes quant à la capacité de subvenir à nos besoins dans le modèle nucléaire actuel.

---

OBJECTIF 4 : PARTICIPER ACTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN AYANT UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE LOCALE INNOVANTE ET ACCESSIBLE

---

ÉTAPE 1 : PERMETTRE UN ACCÈS ÉGAL DE TOUS NOS CITOYENS A L'ÉNERGIE

Il y a un coût social lié à l'utilisation de l'énergie, un coût qui peut être amoindri notamment par des mécanismes d'information et de soutien. Nous veillerons donc à :

- Relancer la Permanence Energie via un point d'information à la population sur les économies et investissements liés à l'énergie ;
- Poursuivre le suivi énergétique individuel de 10 familles précarisées dans le cadre du PAPE (Plans d'action préventive en matière d'énergie)
- Poursuivre et amplifier l'achat de poêles peu énergivores dans le cadre du programme wallon MEBAR

Nous donnerons également naissance à de nouveaux projets comme :

- Proposer, à nos citoyens, un achat groupé pour l'achat d'ampoules basse consommation ;
- Développer une plate-forme de rénovation énergétique pour l'achat groupé de petits investissements d'énergie ;
- Réfléchir à des alternatives citoyennes en matière de production d'énergie renouvelable (hydraulique, éolien, photovoltaïque, géothermique...);
- Faire de nos écoliers des ambassadeurs de l'économie d'énergie (Challenge Zéro Watt) ;
- Remettre en état les écrans didactiques des écoles et de l'Hôtel de Ville pour informer et sensibiliser sur le volet énergie durable.

---

ÉTAPE 2 : MODERNISER NOS MODES DE CONSOMATION D'ÉNERGIE

En tant qu'acteur public et propriétaire de nombreux bâtiments communaux au sein desquels se développent des activités scolaires, sportives, administratives ou associatives, nous avons clairement un rôle à jouer pour diminuer l'empreinte écologique de nos activités. Cela passe nécessairement par un diagnostic de nos faiblesses, la mise en place d'un plan d'action pour y répondre et un monitoring régulier pour éviter la surconsommation.

Nous nous engageons à :

- Mettre régulièrement à jour les données de notre plan d'action pour l'énergie durable (PAED) et le cadastre énergétique des bâtiments communaux ;
- Poursuivre la modernisation de l'éclairage public ;
- Poursuivre la sensibilisation du personnel communal à l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments communaux (Hôtel de Ville, Hall Polyvalent, Gai Séjour...);

- Placer des détecteurs de présence dans les locaux publics de façon à adapter la consommation d'énergie en fonction de l'occupation ou non des lieux ;
- Investir massivement dans la rénovation énergétique de nos écoles (châssis et isolation) via les subsides UREBA ;
- Réaliser un audit énergétique du Hall Polyvalent à Thuin ;
- Remplacer au moins un véhicule de la commune par un véhicule plus propre (CNG ou autre) ;
- Poursuivre la rénovation des chaufferies, notamment avec un projet innovant de chaudière au Miscanthus ;
- Participer activement aux projets supra communaux en rapport avec le Climat ;
- Travailler sur l'extinction des lumières dans les commerces (vitrines) durant les heures creuses sans toucher à la visibilité commerciale.